



ISSN 2107-6758

ISSN en ligne 2261-2777

Développer et personnaliser les compétences
info-communicationnelles des enseignants de français
langue étrangère – un impératif face à une mutation
des publics apprenant au Centre du Vietnam

HOANG Thi Thu Hanh

École supérieure de langues étrangères (ESLE)

Université de Hué, Vietnam

Hanh121@gmail.com

Résumé

Selon notre témoignage, le nombre d'apprenants de FLE au centre du Vietnam ne baisse pas mais les objectifs et les motivations ont changé et bien varié. Vu les débouchés francophones, il y a moins d'étudiants qui choisissent comme leur première option d'études universitaires les sciences du langage français et la didactique du FLE, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui étudient le français comme un moyen de se professionnaliser et ou pour un objectif personnel (étudier ou faire un stage dans un pays francophone, consulter les documents en français, communiquer avec la clientèle francophone, participer à des réseaux sociaux, etc.). Cette situation témoigne d'une évolution des attentes où s'expriment un pouvoir d'action élargie et l'intégration dans un monde global largement numérisé. Se dessine ainsi progressivement une nouvelle voie pour l'apprentissage du FLE, résultat d'une convergence entre notre héritage culturel complexe et un milieu technique devenu un lieu de sociabilité sans précédent. Ces dernières années, plusieurs courants de pensée se sont intéressés à l'essor des TICE et à l'explosion des pratiques info-communicationnelles. Deux concepts dominant : l'*information literacy* anglo-saxonne et nord-américaine et la *culture de l'information* francophone et européenne. La première, plus utilitariste, est centrée sur l'opérationnel dans une société de la connaissance ; la seconde propose de sortir d'une vision techniciste de la communication et vise le développement non seulement de compétences mais aussi de connaissances pour un monde ouvert. Compétences et connaissances que les enseignants doivent dorénavant maîtriser avant de les transmettre.

Mots-clés : compétences info-communicationnelles, enseignants, Français Langue Étrangère

Develop and personalize the information and communication skills of the teachers of French As A Foreign Language : an imperative in the face of a change of the learning public in the center of Vietnam

Abstract

According to statistics data and our observations, the number of French language learners in central Vietnam does not decrease, however their goals and motivations have changed and are differentiated. On one hand, there are less students who

choose French Studies or French as foreign language (FLE - français langue étrangère) program; on the other hand, there are more and more students who learn French for professional or private purpose (to study or work in French-speaking countries, to read documents written in French, to communicate with French-speaking clients, to participate in social networks, etc.). This situation reflects the evaluation of expectations for the expression of a wider empowerment and integration in a widely digitized global world. Also, we can observe a new way of FLE learning that emerges as result of a convergence between our complex cultural heritage and technical environment; it has become an unprecedented place of sociability. Last years, researchers have been interested in the development of information and communication technology (ICT) and the explosion of the information communication practices.

There are two dominating concepts: Anglo-Saxon 'information literacy' and European and French 'information culture'. The first one is more utilitarian, focused on operational in a knowledge society; the second one suggests a vision that is beyond communication technology and aims to develop not only skills, but also knowledge for an open world. These are skills and knowledge that teachers have to master before they transmit them to students.

Keywords : information and communication skills, teachers, French As A Foreign Language

1. Contexte de l'apprentissage du FLE au Centre du Vietnam

Selon un constat partagé, le nombre d'apprenants de FLE au centre du Vietnam ne baisse pas mais les objectifs et les motivations ont changé et sont bien variés. Vu les débouchés francophones, il y a un peu moins d'étudiants qui choisissent comme première option d'études universitaires les sciences du langage français et la didactique du FLE, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui étudient le français comme un moyen de se professionnaliser et ou pour un objectif personnel (étudier ou faire un stage dans un pays francophone, consulter les documents en français, communiquer avec la clientèle francophone, participer à des réseaux sociaux, etc.).

A part les cours de la langue vivante 2, de l'école primaire au niveau master (au choix entre autres langues étrangères), à Hué, il existe des formations en français comme par exemple, les formations pour guides touristiques, enseignants de français (ESLE de Hué, ESLE de Danang), professionnels de restauration et de l'hôtellerie (lycée professionnel, école supérieure de Hué), la licence de finance bancaire (Formation en coopération entre l'université de Hué et l'université de Rennes 1), les formations ingénieur ENS/INSA (Formation en coopération avec l'ENS de Hué et l'INSA de Val de Loire), ingénieur en pétrochimie, Ingénieur d'Excellence au Vietnam (Université polytechnique de Danang).

Si l'on observe les politiques relatives à l'enseignement et à la formation au Vietnam, une autre évolution s'amorce. L'introduction des outils numériques à l'école résulte non seulement de la volonté des enseignants motivés et équipés mais aussi d'une obligation réglementaire de chaque établissement ainsi que du niveau gouvernemental. En effet, la prise en compte du numérique renvoie au Programme national d'introduction des TIC dans l'éducation et la formation proposée par le gouvernement, aux circulaires du Ministère de l'Education et de la Formation qui expliquent des stratégies d'application des TIC, au plan national, ratifié par le premier ministre, sur le développement des ressources humaines en informatique jusqu'en 2020, au projet sur la « construction d'une société d'apprentissage » de 2012-2020. Ces textes précisent par ailleurs, que cet ensemble comprend, entre autres, les langues étrangères et les TIC, éléments indispensables pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Si ces textes expriment un changement important dans la place accordée au numérique dans le système éducatif, il est évident que sur le plan sociétal, le numérique se développe sans cesse et on perçoit bien son influence dans tous les domaines de la vie. Loin d'avoir affaire simplement à une nouvelle technologie, le numérique est « le résultat d'une convergence entre notre héritage culturel complexe et une technique devenue un lieu de sociabilité sans précédent » (Douiehi, 2011).

Pour le moins, le numérique transforme profondément les activités professionnelles. Progressivement, l'ensemble des tâches qui composent le métier de professeur intègre les possibilités offertes par le numérique. Pour les enseignants de français dans l'enseignement supérieur, munis de leur double casquette d'enseignant-chercheur, le « numérique » est d'autant plus important que les informations ou les documents sont à considérer comme les matières premières de leur travail.

2. Problématique de l'accès généralisé à l'information

Nous constatons que l'utilisation des TIC n'est pas encore généralisée dans la classe, mais que tous les professeurs s'en servent souvent hors de la classe pour l'information et la communication, pour la préparation et la gestion des cours ainsi que pour leur travail de recherche. Cette situation témoigne d'une évolution des attentes où s'expriment un pouvoir d'action élargie et l'intégration dans un monde global largement numérisé. En effet, le besoin d'information est permanent, notamment car il demeure indispensable d'actualiser ses cours et ses connaissances. De plus, l'enseignant n'a plus le monopole de l'information. L'accès aux connaissances ne passe plus seulement en classe par les manuels mais également hors de la classe, par les médias de masse.

Il est impératif de s'interroger sur les compétences et connaissances que les enseignants doivent dorénavant maîtriser avant de les transmettre.

Il y a, en premier lieu, l'indispensable formation des professeurs (et des élèves), au difficile « art du filtrage », pour reprendre la belle expression d'Umberto Eco dans un monde où l'information est pour une bonne part difficile à appréhender du fait de son hypertrophie. Mais cet objectif consensuel reste encore largement incantatoire, et assez flou dans ses contenus comme dans ses modalités, même si des actions très intéressantes sont menées dans l'enseignement du FLE. Le chantier pédagogique de cette formation reste à construire, surtout si l'on est convaincu de la validité de la citation du célèbre sémiologue italien, lorsqu'il déclarait : « À l'avenir, l'éducation aura pour but d'apprendre l'art du filtrage¹ ». Cette formation à l'évaluation de l'information ne peut être que progressive, en commençant par une sensibilisation à quelques notions documentaires fondamentales (document, source, auteur). Se dessine ainsi progressivement une nouvelle voie pour l'apprentissage de la langue-culture française.

3. Compétences info-communicationnelles : conceptions et question didactique

Par ses activités de lecture de journaux, de revues ou d'images, de rédaction d'articles, d'enregistrements audio ou télévisuels, l'enseignement du français contribue à l'acquisition des apprentissages fondamentaux par chaque élève tels que lire, écrire, s'exprimer, mais aussi chercher, trier, évaluer. Avec le numérique, il s'agit à présent de former les enfants et les jeunes à savoir trouver et lire l'information (rechercher-trier-évaluer), savoir l'écrire (produire-éditorialiser-crée-mixer-diffuser) et savoir la communiquer (critiquer-coopérer pour une co-construction des savoirs) avec toutes sortes de médias (presse, radio, réseaux sociaux numériques, bases de données documentaires dont les wiki, etc.).

3.1 Conceptions

Ces dernières années, plusieurs courants de pensée se sont intéressés à l'essor des TICE et à l'explosion des pratiques info-communicationnelles. Deux concepts dominent : l'*information literacy* anglo-saxonne et nord-américaine et la *culture de l'information* francophone et européenne. La première plus utilitariste est centrée sur l'opérationnel dans une société de la connaissance; la seconde propose de sortir d'une vision techniciste de la communication et vise le développement non seulement de compétences mais aussi de connaissances pour un monde ouvert. Nous utilisons le terme « Compétences info-communicationnelles » en référence au contexte de l'enseignement des langues et à ces deux concepts.

La frontière entre information et communication est poreuse, tout particulièrement sur les réseaux sociaux. Ces réseaux, vecteurs privilégiés des nouvelles formes de socialisation des jeunes, sont des lieux de présence sociale, cognitive et contributive de tout un chacun. Régies par un principe d'interactivité permanent, les pratiques culturelles de réception et de production de contenus numériques (créativité, mixage, reproduction) génèrent une approche renouvelée des « cultures transmédiatiques ».

Les contenus d'information se déclinent désormais à travers différents médias, de façon complémentaire. Ainsi, les jeunes multiplient les supports de connectivité, interagissent grâce à divers objets (ordinateur, téléphone, TV, tablette, console de jeux). Quand les frontières entre réalité et fiction se confondent (téléréalité, fiction, jeux en ligne), une extension de l'étude du champ des médias d'information vers d'autres genres médiatiques est à présent nécessaire.

De sorte que les compétences info-communicationnelles des enseignants doivent se situer dans un continuum entre éducation aux médias, à l'information et au numérique.

Pourtant, cette complexité a vraiment du sens car elle nous pousse à réfléchir et prendre conscience d'une étude adéquate qui tient compte non seulement des conceptions opérationnelles et des pratiques concrètes mais aussi de toutes les relations socio-culturelles, interdisciplinaires, et qui traite à la fois les aspects objectifs (contextes, communauté de pratique) et subjectifs (identité de l'enseignant).

Le groupe de travail GRCDI² qui regroupe des membres en Bretagne et pays de la Loire « propose d'articuler la réflexion sur les quatre axes suivants : « la connaissance et la compréhension des environnements informationnels et numériques ; l'utilisation avancée et inventive des TIC, le recul critique sur les médias, les TIC et l'information ; la responsabilité légale et éthique relative à l'usage de l'information. »

Ce sont des compétences transversales indispensables pour l'enseignant du FLE. La maîtrise des techniques usuelles d'information et de communication (faire acquérir à chaque enseignant un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace. Pour cela, l'apprenant-futur enseignant doit maîtriser celle du référentiel du B2i qui regroupe cinq domaines correspondant aux « capacités » et « attitudes³ » :

- « des connaissances constituant « les bases des techniques de l'information et de la communication (composants matériels, logiciels et services courants,

traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multi-médias...);

- des capacités : « s'approprier un environnement informatique de travail » ;
- « créer, produire, traiter, exploiter des données » ; « s'informer, se documenter » ; « communiquer, échanger » ;
- une attitude, à la fois, « critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible »
- et « de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs »

3.2. Question didactique : Comment faire acquérir ces compétences ?

Du point de vue didactique, pour la construction des compétences info-communicationnelles, de nombreux chercheurs les étudient sous « l'approche contextualisée et systématique » (des recherches Erté), l'accent étant mis sur la pluralité des contextes. Dans leurs études de terrain pour l'enseignement et l'acquisition des cultures informationnelles, ils prennent en compte l'influence des contextes matériels, techniques, institutionnels et sociaux sur les modalités de transmission et d'appropriation des savoirs info-documentaires (*Contexte matériel - socio-technique, Contexte de l'environnement socio-institutionnel, Contexte psycho-cognitif, Contexte sociétal ou culturel.*)

Ainsi, en nous interrogeant sur les compétences dites « info-communicationnelles » des enseignants de français, nous tenons à y introduire des conceptions de la culture informationnelle. Les démarches pédagogiques devraient prendre en compte les contextes susmentionnés.

3.3 Pourquoi personnaliser ces compétences ?

Afin d'augmenter la performance des enseignants, il est également nécessaire de personnaliser ces compétences. A partir du tronc commun, chacun a besoin de se perfectionner de sa propre manière et selon sa propre progression afin de compléter ses propres lacunes qui sont loin d'être similaires chez tous les enseignants.

En premier lieu, la particularité psycho-cognitive des individus doit être prise en compte. Au-delà de la réflexion sur les « besoins » en information des individus et des groupes, il ne faudrait pas ignorer les processus mentaux et les représentations ainsi que les « styles cognitifs » qui favorisent ou font obstacle à l'appropriation, et donc les capacités de métacognition différentes.

Ensuite, chaque enseignant a un « parcours » info-documentaire plus ou moins différent : ses expériences, ses formations initiales, ses habitudes et ses pratiques dans la lecture, la recherche, le traitement de l'information, la production et le transfert d'information. Donc, les enseignants n'ont pas le même niveau de maîtrise des compétences. De plus, l'enseignant doit s'adapter à ses cours, à ses publics cibles car chacun apprend le français dans un but différent.

Enfin, puisqu'il s'agit de compétences transversales que les enseignants accumulent progressivement et essentiellement par eux-mêmes, ils ont des lacunes différentes. Chacun doit les reconnaître et chercher à les compléter. Par exemple, il y a des enseignants qui ne maîtrisent pas d'outils d'informatique, pendant que d'autres les manipulent bien mais manquent de savoirs et de savoir-faire liés à la didactique ; certains exploitent souvent des sites web pédagogiques mais manquent de savoirs liés à leur côté législatif (droit d'auteur par exemple), etc. Par conséquent, le choix de se former à telles ou telles compétences est personnel et il doit être personnalisé.

Ainsi, il est indispensable de développer et personnaliser les compétences info-communicationnelles. Pour guider les enseignants de français dans leur auto-formation, nous leur suggérons des compétences info-communicationnelles de base qu'ils peuvent envisager.

4. Vers un Référentiel de Compétences info-communicationnelles des professeurs de français

Afin de proposer un référentiel de compétences info-communicationnelles des professeurs de FLE, nous avons consulté et croisé les deux ensembles de compétences : celui des compétences d'enseignants de langues et celui des compétences info-communicationnelles.

Nous nous permettons de formuler la liste ci-dessous dans l'optique du développement des compétences informationnelles indispensables pour les enseignants de français à partir de notre expérience, de certains groupes de recherche et d'organisations tels que l'UNESCO, le groupe de recherche INRP de l'IUFM de Bourgogne, le groupe de recherche de différentes universités vietnamiennes et laotiennes soutenu par le CREFAP (Centre Régional Francophone de l'Asie Pacifique), de différentes propositions des chercheurs tels que Divina Frau Meigs et Thierry de Smedt pour les Médias, Alexandre Serres et Vincent Liquète pour la documentation, Vassilis Komis et Georges Louis Baron pour la technologie numérique.

En ce qui concerne *les compétences linguistique et communicative*, il faudrait les compétences de l'information correspondantes suivantes : informer, s'informer en français, et se documenter. Il s'agit des compétences info-documentaires qui soutiennent la construction de toutes les compétences et la réalisation des tâches des enseignants de FLE.

Les compétences interculturelles, particulièrement importantes pour des enseignants de langues-cultures étrangères, se construisent à l'aide de compétences de l'information telles que celles qui consistent à acquérir des éléments culturels que le français véhicule : l'esprit analytique et critique des informations et la négociation des rapports entre ses propres valeurs et celles en contact dans l'enseignement-apprentissage d'une langue. De plus, il est nécessaire que les enseignants se dotent d'une compétence d'interaction en contexte interculturel pour réagir, communiquer efficacement et dépasser des difficultés relatives au contact de cultures différentes comme le choc culturel par exemple.

Ensuite, *les compétences pédagogiques* devraient impliquer les compétences communicationnelles et organisationnelles : Compétence dans l'art d'informer ou de transmettre des informations. Plus précisément, l'enseignant devrait maîtriser le « processus interpersonnel et intentionnel qui utilise la communication verbale comme moyen pour faire réussir l'apprentissage dans une situation donnée ». Ensuite, il faudrait des compétences en informatique : usage de matériels pédagogiques, TICES, médias au service des activités de classe, utilisation de documents authentiques dans un but pédagogique (savoir utiliser des moyens disponibles pour sélectionner un document médiatique sur la base de sa visée stratégique, savoir modifier un document médiatique existant en fonction des attentes de son public apprenant). Enfin, le rôle de l'enseignant actuel est non seulement celui de transmetteur des savoirs mais aussi celui de médiateur et d'animateur dont les compétences communicationnelles et organisationnelles sont indispensables.

Quant aux compétences éducatives en matière de droits d'auteur, de règlements éthiques concernant l'usage et la diffusion de l'information, il convient de souligner la connaissance des législations nationale et internationale et d'autres réglementations dans ce domaine : liberté d'expression, protection de la vie privée et des données personnelles, connaissance de la signification de l'expression « informations préjudiciables », protection contre les messages publicitaires, etc.

A cela s'ajoutent encore les compétences pour l'auto-formation et la recherche des enseignants dans le supérieur.

Compétences transversales favorisant les activités de l'enseignant-chercheur

- Maîtrise de l'informatique: aptitude à bien savoir comment utiliser et exploiter les ordinateurs en tant que machines de traitement de l'information. Il s'agit d'une moitié de la maîtrise des TIC, l'autre moitié étant la maîtrise des médias ;
- Maîtrise du matériel : utiliser efficacement un ordinateur personnel ou un ordinateur portable par exemple ;
- Maîtrise du logiciel (Windows, Excel, le logiciel de présentation/publication PowerPoint, par exemple) ; maîtrise du logiciel du fournisseur de services d'information qui permet d'accéder à l'Internet notamment afin d'effectuer des recherches sur le web, envoyer et recevoir des courriers électroniques ;
- Maîtrise des applications: connaissance de divers logiciels d'application spécifique et capacités nécessaires pour utiliser efficacement ces logiciels didactiques (didacticiels) ;
- Droits et devoirs liés aux usages des TIC.

Compétences médiatiques

- Posséder des connaissances nécessaires à l'utilisation de technologies médiatiques anciennes et nouvelles au fait de conserver une distance critique par rapport aux contenus médiatiques ;
- L'accès aux médias, la compréhension des médias et la création/l'expression à l'aide des médias. L'accès aux médias inclut le fait de savoir utiliser les médias et le fait d'avoir l'habitude des médias : capacité à utiliser des fonctions et compétences en termes de navigation (par exemple, s'orienter dans des liens Internet) ; maîtrise des médias (utilisation de systèmes interactifs en ligne) ;

La compréhension des médias inclut le fait d'être capable de comprendre/ d'interpréter les contenus médiatiques et de les mettre en perspective, ainsi que le fait d'adopter une attitude critique par rapport à eux ;

- Repérer les différents niveaux de connaissance, types d'intérêts propres aux destinataires, les différents modèles d'usages en vigueur et les différentes influences produites d'un environnement médiatique simple ou complexe ;
- La création inclut les interactions avec les médias (appels à des programmes radiophoniques pour exprimer ses idées, participation à des forums de discussion sur l'Internet, vote électronique, etc.).

Auto-formation et Compétences de recherches scientifiques :

- Compétences info-documentaire au service de la recherche (savoir cerner le sujet; la problématique... ; chercher des sources d'information; sélectionner les documents ; Evaluer et catégoriser (conceptuellement et techniquement) des informations ; prélever et traiter des informations; communiquer des informations sous forme d'une communication écrite et orale, une affiche ou un article scientifique.

Relations de travail

- Sociabilité au niveau des cultures documentaires et informationnelles : esprit de partage d'information, entraide dans la documentation.
- Faire appel à ceux qui sont susceptibles d'apporter aide ou conseil dans l'exercice de son métier.

En somme, nous n'avons pas pu concevoir un référentiel de compétences complet mais nous espérons que cette proposition ci-dessus pourra inspirer la formation et l'auto-formation des enseignants de français. De même, cet article présente des pistes de recherche relatives à la culture de l'information encore peu connues en Asie du Sud d'Est.

Bibliographie

Douiehi, M. 2011. *Pour un humanisme numérique*. Paris : Seuil.

Delaubier, J.-P. 2015. Rapport pour le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : « L'utilisation pédagogique des dotations en numérique », p 12. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/44/1/2015-070_Dotation_numerique_1er_degre_494441.pdf [consulté le 23 février 2016].

Serres, A. 2008. La culture informationnelle. In : Papy, Fabrice (dir.). *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*. Paris, Hermès Lavoisier, 2008. chapitre 5, p.137-160. Pré-print disp. sur ArchiveSic : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00267115/fr/ [consulté le 23 février 2016].

Zurkowski P. G., (1974), *The Information Environment: Relationships and Priorities*. Washington DC, National Commission on Libraries and Information Science.

Unesco, 2011. « Éduquer aux médias - Compétence et culture médiatiques - Éduscol ».

<http://eduscol.education.fr/cid56628/competence-et-culture-mediatiq-2011.html> [Consulté le 26 janvier 2016].

Notes

1. Entretien avec Umberto Eco, « Je suis un philosophe qui écrit des romans », *Le Monde*, 12 octobre 2010, p. 27.

2. Rapport Erté, p 162-163, <http://www.erte-cicd.fr/> [consulté le 15 octobre 2016].

3. Jean-Pierre Delaubier, rapport de 2015 pour le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : « L'utilisation pédagogique des dotations en numérique », p 12.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/44/1/2015-070_Dotation_numerique_1er_degre_494441.pdf [consulté le 15 octobre 2016].